

Pôle communication  
Tél. : 24 66 40

Mardi 3 mars 2020

## COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Thierry Santa, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mardi 3 mars, a adopté quatre délibérations du gouvernement ; adopté 19 arrêtés et examiné douze dossiers d'étrangers.

### **1. Délibérations du gouvernement**

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a habilité le président du gouvernement afin de défendre la Nouvelle-Calédonie devant le Tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie (pour 3 affaires) et devant la Cour administrative d'appel de Paris (pour une affaire).

### **2. Arrêtés du gouvernement**

#### **Secteurs des relations extérieures et de la sécurité civile, de la promotion touristique, de la stratégie de la mise en valeur des ressources naturelles, du code minier et des comptes sociaux.**

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a pris en charge des frais d'hébergement dans le cadre de la visite du Premier Ministre du Vanuatu (du 5 au 10 janvier 2020 - 205 300 F).

#### **Secteurs du transport, des infrastructures publiques et de la prévention routière ; du suivi du schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie NC 2025, du suivi des transferts de compétences, du règlement des problématiques minières et du suivi du Fonds Nickel.**

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a approuvé le programme d'exploitation de services aériens réguliers de la société Air Loyauté pour la période du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2020. Le nouveau programme inclut la suppression de la liaison Maré-Tiga, la création des liaisons commerciales régulières à destination de Lifou, Maré et Ouvéa et l'intégration de deux dessertes régulières inter-provinciales hebdomadaires Île des Pins-Lifou et Koné-Lifou.

#### **Secteur du budget et des finances, des assurances, du droit civil et du droit commercial, et des questions monétaires ; du suivi des grands projets et de la francophonie ; des relations avec le Congrès, les provinces et les communes de la Nouvelle-Calédonie.**

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a agréé la société BERKSHIRE HATHAWAY EUROPEAN INSURANCE DAC pour des opérations d'assurance en Nouvelle-Calédonie.

**Secteurs des constructions publiques, du patrimoine immobilier et des moyens, du logement et de l'urbanisme ; de la fonction publique, de la transformation numérique, de la simplification de l'administration et de l'évaluation des politiques publiques.**

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a ouvert deux concours externes, pour huit adjoints techniques normaux des établissements d'enseignement du second degré public de 1<sup>er</sup> grade de la Nouvelle-Calédonie, à compter des 26 et 27 juin 2020. La date de clôture des inscriptions est fixée au 14 mai 2020.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a ouvert une sélection professionnelle d'intégration pour 71 rédacteurs du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020. La date de clôture des inscriptions est fixée au 5 juin 2020.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a ouvert une sélection professionnelle d'intégration pour 22 attachés d'administration générale du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie, à compter du 31 août 2020. La date de clôture des inscriptions est fixée au 5 juin 2020.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a ouvert une sélection professionnelle d'intégration pour 60 adjoints administratifs du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie, à compter du 7 septembre 2020. La date de clôture des inscriptions est fixée au 5 juin 2020.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a ouvert une sélection professionnelle d'intégration pour 15 adjoints d'éducation du cadre des personnels d'éducation et de surveillance de la Nouvelle-Calédonie, à compter du 14 octobre 2020. La date de clôture des inscriptions est fixée au 5 juin 2020.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a ouvert une sélection professionnelle d'intégration pour deux attachés de conservation-conservateurs du cadre du patrimoine et des bibliothèques de la Nouvelle-Calédonie, à compter du 23 novembre 2020. La date de clôture des inscriptions est fixée au 5 juin 2020.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a ouvert une sélection professionnelle d'intégration pour 12 assistants de conservation du cadre du patrimoine et des bibliothèques de la Nouvelle-Calédonie, à compter du 7 décembre 2020. La date de clôture des inscriptions est fixée au 5 juin 2020.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a ouvert une sélection professionnelle d'intégration pour 5 agents du patrimoine du cadre du patrimoine et des bibliothèques de la Nouvelle-Calédonie, à compter du 8 décembre 2020. La date de clôture des inscriptions est fixée au 5 juin 2020.

## Secteur de la coordination et de la mise en œuvre du plan Do Kamo et du service civique ; de la condition féminine.

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a abrogé l'arrêté modifié n° 2009-3779/GNC du 25 août 2009 portant autorisation d'ouverture d'un laboratoire d'analyses de biologie médicale à Robinson au Mont-Dore et modifiant l'agrément du « laboratoire du Catalan » et l'arrêté n° 2017-2605/GNC du 12 décembre 2017 portant modification des conditions d'exploitation d'un laboratoire d'analyses de biologie médicale sur la commune du Mont-Dore.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié la composition nominative du conseil d'administration du centre hospitalier spécialisé (CHS) Albert-Bousquet concernant le remplacement d'un représentant du personnel non médical.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a pris en charge des frais de Philippe Calmette et de Jean-Louis Rey de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) dans le cadre de leur mission d'appui-conseil pour une analyse actualisée du système de santé en Nouvelle-Calédonie (2 657 500 F).
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a renouvelé l'agrément de médecins et formateurs locaux pour la pratique de dépistages anonymes et gratuits de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH SIDA).
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a reporté les élections du conseil de l'ordre des pharmaciens de la Nouvelle-Calédonie au second semestre de l'année 2020.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié la liste des substances classées comme stupéfiants.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié la composition du conseil d'administration de l'Institut de formation aux professions sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie (IFPSS) : deux représentants et leur suppléant des associations gestionnaires d'équipement et d'établissements spécialisés dans le domaine socio-éducatif ou médico-social et trois représentants et leur suppléant des organisations syndicales les plus représentatives dans le domaine sanitaire et social.

\* \*  
\*

### Examen de dossiers de ressortissants étrangers :

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis quatre avis favorables sur des demandes de visa de long séjour, trois avis favorables sur des demandes de cartes de résident permanent et un avis favorable sur une demande de carte de séjour temporaire. Il a accordé quatre autorisations de travail hors projets miniers.